

GRAND

Mensuel d'information du
Conseil général de l'Aveyron

Avril 2006 - n° **101**

PRIX DÉPARTEMENTAUX PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT INVESTIR POUR L'AVENIR

RN 88 à 2x2 voies



**Le partenariat
public-privé confirmé**

Mars 2006

sur l'agenda
de Jean Puech

Salon de l'Agriculture à Paris
Jean Puech s'est rendu à plusieurs reprises sur le salon, notamment au cours de la "Journée de l'Aveyron" en compagnie du ministre délégué à l'aménagement du territoire, Christian Estrosi puis, à l'invitation du ministre, aux côtés de Nicolas Sarkozy.



Paris, Ministère de l'Aménagement du Territoire
Réunion de travail sur les

dossiers aveyronnais avec le ministre délégué à l'Aménagement du territoire, Christian Estrosi.

Éditorial

La décentralisation avance

La décentralisation est une "ardente obligation" pour la démocratie locale. Nos concitoyens veulent savoir qui fait quoi, qui paye. Ils veulent participer, avoir voix au chapitre.

La décentralisation se concrétise. Elle prend naturellement sa place dans les habitudes.

Une Maison départementale des personnes handicapées ouverte dès janvier à Rodez sur le principe du guichet unique, la reprise des travaux sur l'ex-RN 140 dans la côte de Nuces, le dialogue avec les nouveaux personnels du Conseil général (techniciens des collèges et Equipement...).

Ces quelques exemples prouvent que nous ne sommes pas dans le domaine du virtuel tout en restant dans un budget maîtrisé avec une fiscalité raisonnable qui permet de conjuguer solidarité et développement.

La décentralisation, ça marche !

C'est pourquoi l'exigence de la clarté s'impose par rapport à nos concitoyens et par rapport à nos partenaires dans un esprit de dialogue et de rassemblement qui est ma priorité.

Car pendant ce temps, des oppositions partisans s'expriment pour tenter de la saboter. En feignant d'oublier que cette réforme est pourtant essentielle à la France dans l'Europe, à la France dans le monde.

Car pendant ce temps, des résistances sans avenir persistent au cœur du système des administrations centrales. La mécanique de l'Etat devra encore faire un effort pour s'appliquer à elle-même d'indispensables évolutions.

Mais pendant ce temps, fort heureusement pour la France et pour les Français, la décentralisation avance.

Jean Puech

SOMMAIRE

2 ACTUALITÉS
L'Aveyron en bref

6 DOSSIER
Prix Départementaux
Patrimoine & Environnement

Un investissement
pour l'avenir

14 DÉCOUVERTE
Concours des Villes
& Villages fleuris

Le bouquet aveyronnais

15 RENCONTRE
Formation

16 L'AVEYRON
en cantons

18 EXPRESSION
libre

19 CARNET
Au fil de l'Aveyron

Après la tempête de neige

Jean Puech à l'écoute des sinistrés

Le 22 février, Jean Puech s'est rendu dans le sud Aveyron pour y rencontrer des sinistrés des intempéries qui se sont abattues sur le département le 28 janvier dernier. Le président du Conseil général était accompagné de Jean Laurens, président de la Chambre d'agriculture, de Jacques Godfrain, député-maire de Millau, ainsi que de plusieurs élus locaux.

À Saint-Affrique, où l'imprimerie du Progrès a vu son activité réduite à néant, à Broquiès, où la bergerie de Jean Carcenac a été entièrement détruite ou encore à

Vabres-L'Abbaye, où 150 000 € seront nécessaires pour le seul déblaiement de la jardinerie-pépinière Fizes, Jean Puech a rencontré et écouté des entrepreneurs inquiets quant à leur avenir : "Je suis venu vous dire qu'on ne vous oublie pas".

Aux côtés de Jean Laurens, président de la Chambre d'Agriculture, Jean Puech a assuré les sinistrés du soutien du Conseil général.



Visite dans les stations de ski de l'Aubrac

Réflexion autour d'un projet "quatre saisons"

L'exceptionnel enneigement de ce dernier hiver ne doit pas tromper les responsables des stations de ski aveyronnaises. Sur l'Aubrac, l'avenir passe par ce que Jean Puech, en visite dans les stations le 24 février dernier à l'invitation du président du syndicat mixte, a appelé "un projet quatre saisons".

À Laguiole, aux stations de La Source et du Bouyssou, mais aussi à Brameloup, aux élus locaux et aux représentants du monde du ski, le président du Conseil général a confirmé que "l'objectif était d'assurer l'avenir de sites qui doivent

fonctionner douze mois sur douze".

Et rappelé que le Département prévoyait tout un ensemble d'investissements avec, notamment, 400 000 € pour l'aménagement du CD 15 entre Laguiole et l'A75.

Jean Puech s'est enfin félicité de la volonté d'implication manifestée par les autres partenaires de ce projet : "On a clarifié la situation, on retrouve des espaces de respirations nouvelles et on s'achemine désormais vers une grande étape".



Jean Puech a rencontré les élus concernés et les responsables des sites de Laguiole et Brameloup.

Jean Puech dans le canton de Montbazens

À l'invitation de Gisèle Rigal, maire de Drulhe et conseiller général de Montbazens, Jean Puech est venu, le 3 mars dernier, à la rencontre des élus du canton.

Accueilli à Montbazens au siège de la communauté de communes, le président du Conseil général a ensuite fait étape à Maleville, Lanuéjols et Privezac. Cette visite fut l'occasion de faire le tour des grands dossiers en cours ou à mener sur le canton.

Dans la première catégorie, on retiendra les travaux de réfection de la traverse de Montbazens (747 000 €). Des travaux débutés en juillet dernier, actuellement en cours de finition, et qui ont été accompagnés de deux tranches d'intervention sur le réseau d'assainissement. À ce sujet, et bien conscient que la mise aux normes constitue une lourde charge financière pour les communes, Jean Puech a rappelé qu'il avait proposé au Sénat

"un texte prévoyant le prélèvement d'une taxe sur chaque m³ d'eau consommé afin d'alimenter un fond de péréquation". Toujours parmi les dossiers en cours, on retiendra d'autres travaux : ceux de la RD 1, entre le lieu-dit "La Billode" et l'intersection de la RD 48. D'un montant de 86 000 €, ces travaux devraient s'achever en novembre prochain.

Concernant l'avenir, la communauté de communes a plusieurs projets structurants dans ses cartons. Cette visite fut enfin l'occasion de rappeler les bons chiffres du

dernier recensement. À l'image de tout le département, le canton de Montbazens a en effet enregistré une hausse sensible de sa population.



Accueilli par Gisèle Rigal sur le canton de Montbazens, le président du Conseil Général a tenu une réunion de travail avec l'ensemble des élus.

<TÉLEX>

< 80 emplois créés sur le parc départemental de La Cavalerie >

La commission permanente du 27 février a approuvé la cession d'une parcelle de 42 000 m², située sur le parc départemental d'activités de Millau - Larzac à La Cavalerie, à la société Vincent Cadeaux. Spécialisée dans la fabrication et la distribution de produits de décoration et d'ameublement de la maison, cette entreprise va créer 80 emplois sur le site aveyronnais et employer 20 commerciaux couvrant l'Europe entière.

< 2,5 millions d'Euros pour les routes départementales >

La même commission a voté un crédit de 2,5 M€ pour des projets routiers de modernisation du réseau d'intérêt cantonal. Trois opérations sont programmées :

- n canton de Pont-de-Salars (aménagement d'un carrefour sur la D 62 à Flavin) ;
- n canton de Campagnac (aménagement sur la D 37 entre Campagnac et le carrefour de Canac) ;
- n cantons de Cassagnes-Bégonhès et Salles-Curan (aménagement de la D 25 sur les sections "Belvezet" et "Adrech").

< Carte Jeune >

La commission permanente a également donné délégation au président du Conseil général pour signer les conventions avec les partenaires (musées, sites remarquables, comités sportifs, collectivités...) de l'opération "Carte jeune".

Cette opération propose des activités sportives et culturelles, à des conditions avantageuses, aux collégiens (4^e et 3^e), aux élèves des lycées professionnels et à ceux des Maisons familiales rurales du département.

Mise à deux fois deux voies de la RN 88

Le ministre des Transports annonce des crédits nouveaux pour accélérer les acquisitions foncières.

Le Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité du Territoire (CIACT), réuni le lundi 6 mars 2006, a confirmé la décision du CIACT du 14 octobre 2005 de la réalisation de la RN 88 à deux fois deux voies entre Sévérac-le-Château et Albi dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP).



L'Aveyron a réussi à convaincre le gouvernement de l'importance de l'aménagement de la RN 88.

Ce partenariat (sur le principe d'un financement privé remboursable sur trente ans) est garant d'une réalisation rapide (d'ici 2012) à ce niveau d'aménagement de cet axe essentiel au développement économique du département et à la sécurité des usagers.

Pour le président du Conseil général, Jean Puech, cette confirmation est "la traduction du respect des engagements de l'Etat sur la priorité accordée à la RN 88". Elle vient après la récente attribution des marchés pour les études d'évaluations préalables prévues dans la procédure des PPP. Cette étape est la première du processus de mise en œuvre du PPP. Elle est destinée à déterminer l'urgence ou la complexité de cette réalisation et l'intérêt d'un recours au partenariat public-privé.

Parallèlement, l'accélération donnée aux acquisitions foncières afin de ne pas perdre le bénéfice de la déclaration d'utilité publique qui vient à échéance en 2007 vient d'être décidée par l'Etat. Dans un courrier adressé le 8 mars 2006 à Jean Puech, le ministre

des Transports et de l'Equipement, Dominique Perben indique que l'Etat aura recourt à un financement hors contrat de plan. Le conseil d'administration de l'AFITF, Agence de financement des infrastructures de transport en France, a approuvé la convention permettant d'apporter les 6,9 M € nécessaires, somme qui sera abondée par le Conseil général et le Conseil régional.

Pour Jean Puech, "cette décision est l'expression concrète de la volonté de l'Etat de tenir le calendrier". Le président du Conseil général s'en réjouit. Dans le cadre de l'indispensable dialogue sur un dossier majeur du projet de développement "Aveyron 2011", Jean Puech a pris l'initiative d'une prochaine réunion d'information au Conseil général avec l'ensemble des acteurs de la dynamique départementale. "L'Aveyron rassemblé a réussi à convaincre de la priorité que représente l'aménagement de la RN 88 pour le département. L'Aveyron rassemblé doit maintenant appuyer cette réalisation", estime Jean Puech.

Transfert des routes nationales au Conseil général

Oui pour la RN 140, non pour la RN 9 de Saint-Germain à La Cavalerie. Explication.

Lors de sa session du 21 mars 2005, le Conseil général a rendu ses avis sur le transfert des routes nationales au Département. Il s'est prononcé favorablement sur le transfert de la RN 140.

En revanche, il a émis un avis défavorable sur la partie de la RN 9 concernée, c'est à dire entre l'échangeur de Millau-Saint-Germain et celui de La Cavalerie. Voici pourquoi.

> Pourquoi le Conseil général accepte la RN 140 ?

Le Conseil général a émis un avis favorable au transfert dans son domaine de la RN 140, liaison Rodez-Bassin de Decazeville-limites du Lot. Ce transfert est effectif et les travaux des créneaux de dépassement de la côte de Nuces, arrêtés depuis plus d'un an à la suite d'une défaillance de l'entreprise, ont repris sous la houlette du Conseil général.

Le Conseil général a estimé que ce transfert permettait d'accélérer l'aménagement de cet axe essentiel pour l'ouverture du département vers l'autoroute A 20. Il l'a donc accepté.

Depuis plus de 40 en effet, le projet d'axe dit Brive-Méditerranée, sur un réseau national, n'avance pas alors que les besoins d'ouverture de tout ce secteur et la liaison entre l'A 20 et l'A75 sont des priorités.

Il s'est parallèlement assuré du maintien des crédits inscrits à l'actuel contrat de plan pour cet itinéraire.

> Pourquoi le Conseil général refuse la RN 9 ?

En application de la loi, un usager de la route ne peut être obligé à emprunter un itinéraire à péage. Le maître d'ouvrage des travaux, en l'occurrence l'Etat, a donc dû refaire une étude sur l'ensemble de la décision de réalisation du viaduc de Millau à péage, afin de proposer un itinéraire alternatif. Le Conseil général considère que l'Etat ayant pris la décision de réaliser ce viaduc à péage, il lui appartient de conserver la propriété de l'itinéraire alternatif. On constate aujourd'hui qu'une déviation naturelle du trafic se produit en direction de l'itinéraire alternatif. Au stade de la mise en concession de cette portion de l'A 75, l'Etat s'y était explicitement engagé. De façon plus générale, la gratuité de l'itinéraire autoroutier entre Clermont-Ferrand et Béziers était un engagement de l'Etat dès l'origine du projet en 1995.

Il existe égale-



La RN 9 à La Cavalerie

ment des contraintes techniques que le Conseil général a mis en avant pour expliquer sa décision. Ainsi, la circulation sur le viaduc de Millau peut être interdite en cas de conditions hivernales délicates (c'est une section particulièrement sensible) ou de vent fort (plus de 110 km/h). La circulation est alors automatiquement déviée sur la RN 9. Le Conseil général estime qu'il n'a pas à assurer la continuité d'un itinéraire national. Enfin, le Conseil général, constate que, depuis 2000 et tout particulièrement sur la côte de La Cavalerie, n'ont été réalisés sur la RN 9 dans la partie concernée par le transfert, que des équipements temporaires. Par ailleurs, la rocade du Cap du Crès présente un risque de mouvement de terrain. Ces mouvements de terrain peuvent, à long terme, induire un coût d'entretien important.

Dans la côte de Saint-Germain aucun des créneaux de dépassement prévu n'est aménagé.

Dans ces conditions, le Conseil général, lors de la commission permanente du 27 février 2006, s'est prononcé pour un recours contre la décision de l'Etat de transférer la RN 9 au Département.



La RD 840 à Nuces

La Chapelle des Pénitents à Espalion, 1^{er} prix dans la catégorie "restauration du patrimoine".



Prix départementaux Patrimoine & Environnement

Un investissement pour l'avenir

Le patrimoine, qu'il soit bâti ou naturel, est une des "pépites" que renferme, comme a l'habitude de le souligner Jean Puech, le "coffre aux trésors" aveyronnais. Un coffre aux trésors longtemps fermé à double clef, ce qui a permis d'en conserver toute la qualité à l'abri du ravage des "Trente glorieuses", période de développement parfois destructeur pour les richesses architecturales et l'environnement.

Les prix départementaux du patrimoine et de l'environnement ont été remis aux lauréats le 16 février au Centre culturel départemental à Rodez par les vice-présidents du Conseil général chargés de ces questions, René Quatrefages et Pierre-Marie Blanquet, en présence notamment de Louis Causse, architecte des Bâtiments de France. Les lauréats se sont également vu remettre une œuvre d'Hervé Burguion.



Le coffre aux trésors s'ouvre.

Aujourd'hui, le patrimoine est un des atouts de la qualité de vie et de l'attractivité du département.

Pour autant, il serait illusoire de penser que le patrimoine aveyronnais est à l'abri.

En instituant les prix départementaux du patrimoine et de l'environnement, le Conseil général a souhaité récompenser et encourager les initiatives visant à la protection, à la restauration et à la gestion de ce bien commun des

Aveyronnais qui est un véritable investissement pour l'avenir.

Restauration et animation

La remise de ces prix, jeudi 16 février dernier à Rodez, a permis aux vice-présidents du Conseil général chargés de ces questions, René Quatrefages et Pierre-Marie Blanquet, de souligner l'importance de la mobilisation des Aveyronnais autour de leur patrimoine.

Particuliers, associations, entreprises, collectivités locales, établissements

scolaires... C'est un très large bénévolat qui permet de réaliser ce remarquable travail (voir exemples d'opérations primées pages suivantes).

Ces prix prennent en compte, pour le patrimoine bâti traditionnel, une action de rénovation, d'adaptation à un nouvel usage, de mise en sécurité voire de création. En ce qui concerne l'environnement, il s'agit de récompenser des initiatives de sensibilisation ou visant à améliorer l'existant.

Au-delà du résultat concret de ces opérations qui s'inscrivent, comme l'indiquent René Quatrefages et Pierre-Marie Blanquet, dans une remarquable démarche de développement durable, c'est aussi toute l'animation de nos territoires qui est gagnante.



Les Espalionnais se réapproprient la chapelle des Pénitents

L'association des Amis de la chapelle des Pénitents d'Espalion obtient le 1^{er} prix dans la catégorie "restauration du patrimoine". C'est la reconnaissance d'une forte mobilisation locale pour se réapproprier l'un des édifices marquants de la ville.

Jacqueline Prieur et le petit groupe de départ (en 2000) de l'association qu'elle préside n'ont pas succombé à la fatalité du destin. Fallait-il attendre tout simplement que le temps en termine avec ses outrages sur la chapelle des Pénitents, joyau baroque du 18^e siècle enchâssé dans les murs du centre historique ? Fallait-il accepter la fin de cet édifice que les mémoires espalionnaises ont gardé bien au chaud comme une part d'identité ?

C'est ici que, jusqu'en 1927, était installée la Confrérie des Pénitents qui a marqué la vie associative locale. C'est ici que, jusqu'en 1940, tant et tant de générations ont appris le catéchisme. C'est d'ici que partait la procession de la communion solennelle. Ce sont des éléments qui composent un véritable "lieu de mémoire" d'Espalion.

Des projets

Plus classiquement mais non moins importante est la qualité architecturale de cet ensemble qui abrite un très intéressant mobilier avec (notamment) un remarquable retable (classé monument historique) et une étonnante croix de procession (17^e siècle) en papier mâché.

Fermée depuis 1975, la chapelle des Pénitents, une fois accomplis l'inévitable parcours administratif et la course aux financements, a retrouvé une nouvelle jeunesse. Cette renaissance est l'affaire de ceux (nombreux) qui ont compris tout ce que l'édifice signifie pour Espalion. Le groupe des bénévoles s'est élargi. La restauration a été menée à bien.



La chapelle des Pénitents, l'un des joyaux baroques de l'Aveyron.

La mairie a prit toute sa part du chantier (elle a par ailleurs été primée cette année pour la reconstruction du portail des Ursulines, à proximité).

Sortie de l'abandon, la chapelle des Pénitents est désormais réouverte. Elle a reçu plus de 2500 visiteurs l'été dernier. Elle est devenue un point de repère pour les pèlerins sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle qui y sont accueillis. L'association ne va pas s'arrêter là. Elle a des projets à la dimension de la chapelle des Pénitents retrouvée : réfection de la toiture, stages de formation pour les bénévoles qui veulent restaurer la statuaire ou les faux marbres du retable, un site internet, l'acquisition de vitrines sécurisées pour exposer des reliquaires et vases sacrés (une fois par an peut-être la fameuse croix-reliquaire de Flaujac, du 13^e siècle, désormais à l'abri des risques et... du regard)

Ouverture au public

La restauration a permis la réouverture au public de la chapelle des Pénitents, au cœur d'Espalion, rue du Plô. Il est donc possible de visiter l'édifice de Pâques à la Toussaint, du mardi au samedi de 15 à 19 h.

La chapelle est également ouverte pendant la même période les mardi et vendredi matin. L'équipe de l'association a encore besoin de s'étoffer. Les bonnes volontés y sont accueillies avec plaisir.

Vimenes

Le patrimoine rural comme élément fédérateur

L'association "L'eau et la pierre" obtient le 1^{er} prix de la catégorie "Rénovation et adaptation du patrimoine".

Exemple d'une action de restauration et de mise en valeur en milieu rural, à Vimenes.

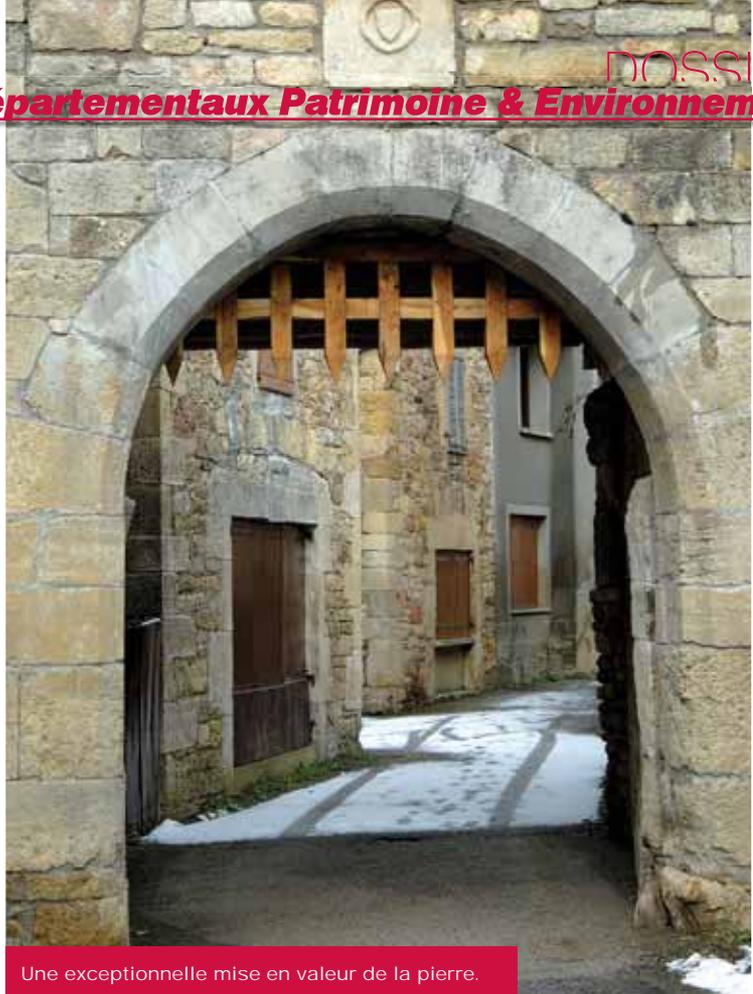
Vimenes domine un espace de causse et de vallées où la ruralité a dessiné ses champs, aménagé ses villages, construit ses fontaines et tant de choses encore (fours, calades...) qui font sa beauté à travers le temps.

Le bourg est fortifié, depuis le 14^e siècle. L'association "L'eau et la pierre", présidée par Didier Combret, a entrepris depuis 1999 de mener une action de valorisation du patrimoine de la commune. Les opérations sur les fortifications – justement – y figurent aujourd'hui comme un élément majeur. Le portail haut a été restitué sur ses dispositions d'origine. L'autre portail (le "valat") a été remis en état.

Les "matinées de valorisation"

Didier Combret tient à jour le déroulé de cette mobilisation. Il y a eu aussi la réhabilitation d'une calade qui a permis de mettre en valeur des auges et des sarcophages engloutis par les broussailles et l'oubli. Deux "ponts paysans" ont été reconstruits sur le ruisseau (Le Cuge). La fontaine d'Alarc a été réaménagée. Une aire de pique-nique, à la fontaine d'Esparces, a été créée. La salle du grand portail, si pratique pour la vie associative, a été restaurée.

Voilà pour la technique.



Une exceptionnelle mise en valeur de la pierre.

Mais il y a surtout peut-être l'esprit qui anime l'association et son travail en partenariat étroit avec tous les amoureux de Vimenes : le conseil municipal, les agriculteurs... Avec toutes celles et tous ceux qui redécouvrent que la richesse d'un patrimoine constitue une part de leur identité.

Deux chiffres : l'association regroupait 70 personnes il y a quatre ans, le nombre d'adhérents est désormais de 180.

L'association organise des "matinées de valorisation" qui peuvent rassembler le samedi jusqu'à 40 personnes sur les chantiers et autant (sinon plus) dans la convivialité de la rencontre comme dans celle qui préside aux veillées culturelles. "Le geste de l'un s'ajoute au geste de l'autre. On contribue ainsi à la survie d'une culture paysanne", explique Didier Combret.

Fêter le patrimoine rural

Autour de l'association "L'eau et la pierre" de Vimenes et de l'office du tourisme du Laissagais se sont fédérées les associations de sauvegarde du patrimoine rural de communes voisines (Gaillac, Coussergues, Bertholène, Cruéjols).

Ce bout de chemin main dans la main permet de fructueux échanges et l'organisation de deux manifestations communes : la Fête du pain (le 11 juin sur l'aire de battage des Bourines) et la Fête du patrimoine rural (le 17 juin prochain à Coussergues).



Ruban bleu - SATAR

De l'eau recyclée pour laver les bus



Le nouveau système permet d'économiser 10 m³ d'eau par jour.

Pour Jean-Paul Bouyssou, PDG des sociétés de transport ruthénoises Ruban Bleu et SATAR, laver les autocars à l'eau potable était devenue une aberration.

Au cours de la minute que prend cette opération, 600 litres d'eau partaient dans les égouts, soit 10 m³ par jour. Il a donc entrepris de trouver une solution qui permette de récupérer l'eau utilisée. C'est cet effort que le jury du prix départemental de l'environnement a souhaité récompenser.

Filtre à sable

Ce gaspillage avait un coût environnemental et un coût financier.

La technique pour laquelle l'entreprise effectue des travaux de mise en place permet de récupérer 70% de l'eau de lavage, les 30% restant s'évaporant notamment. L'eau est donc canalisée dans des bacs de décantation, puis filtrée dans un bac à sable avant d'être stockée dans un bac de récupération. Cela évite aussi de rejeter des eaux polluées.

Afin d'être autonome y compris dans le cas d'un arrêté préfectoral interdisant l'utilisation de l'eau potable pour le lavage des véhicules, il s'agissait de trouver les 30% manquant : la solution consiste à récupérer l'eau des 4500 m² de

toitures des hangars et bâtiments administratifs. Les 21 000 litres que peut contenir la cuve installée permettent de "tenir" durant une semaine de lavage. La question d'une éventuelle sécheresse se pose : pas de pluie, pas d'eau pour remplir régulièrement la cuve. Mais, explique Jean-Paul Bouyssou, "on lave les bus quand ils sont sales. Et ils se salissent surtout quand il pleut".

Aujourd'hui, l'eau des toitures est récupérée, la machine de lavage est installée ; il reste à réaliser le système de décantation, ce qui devrait être fait au début de l'été.

Ligue de protection des oiseaux

Préserver le busard

En Midi-Pyrénées, l'Aveyron est l'un des deux départements (avec le Tarn) qui compte les plus belles populations de busards cendrés et Saint-Martin.

Ces espèces sont menacées et sont en voie de régression en Europe.

Ces oiseaux nichent en général au sol, dans les cultures de céréales, dans les prairies de fauche et des landes.

La LPO (ligue de protection des oiseaux) Aveyron a mis en place un programme de préservation à travers une sensibilisation notamment des agriculteurs qui, en modifiant leurs pratiques, peuvent contribuer grandement à la préservation. La vingtaine de bénévoles de la LPO ont trouvé des oreilles attentives à cette démarche.

Des agriculteurs attentifs

Le busard, lorsqu'il rapporte une proie au nid, survole celui-ci d'où la femelle s'envole, récupère la nourriture et revient nourrir ses petits.

Les bénévoles de la LPO ont parcouru 11 000 km en 2005 pour repérer 11 nids de Saint Martin et 9 de cendrés. Quand un signalement est effectué (notamment par des agriculteurs), une cellule d'urgence est envoyée sur le site. Un grillage est placé autour du nid : il sert de repère pour l'agriculteur et de protection contre les prédateurs. Ce système est efficace lorsque les jeunes sont déjà nés. En revanche, si les œufs n'ont pas encore éclos, les



adultes font souvent une nouvelle tentative de ponte ailleurs. C'est pourquoi existe, en collaboration avec le parc naturel régional des Grands Causses et le centre de sauvegarde de la faune sauvage de Millau, un projet de récupération des œufs pour les mettre en couveuse jusqu'à éclosion avant de ré-introduire les oiseaux dans leur milieu naturel.

La LPO a trouvé auprès des agriculteurs des interlocuteurs sensibles et actifs. Conférences, articles, rencontres des responsables de CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole) ont permis de sauver une vingtaine de nids de busards.



Les busards sont repérables lorsqu'ils survolent leur nid.

>Contact

Délégation LPO Aveyron • Tél. 05 65 42 94 48

Lycée Monteil

L'utilisation optimale des énergies renouvelables

L'objectif des enseignants impliqués du lycée Monteil, à Rodez, fut de sensibiliser leurs élèves au développement durable.

Pour cela, ils ont proposé un voyage d'étude dans un centre équipé d'installations utilisant des énergies renouvelables et la réalisation de deux maquettes pédagogiques à partir de composants industriels disponibles pour les professionnels : un chauffe-eau solaire individuel et une pompe à chaleur air-eau.

Ce sont des élèves de bac pro énergétique, BEP TIST (techniques des installations sanitaires et thermiques), première et terminale S option SI (sciences de l'ingénieur) qui ont travaillé sur ces projets au cours des années scolaires 2003-2004 et 2004-2005.

La première étape fut le voyage en Provence dans un centre fonctionnant entièrement grâce à des énergies telles que la photovoltaïque, le solaire thermique, le pompage... Le séjour, pour la cinquantaine d'élèves, fut extrêmement fructueux.

Une fabrication professionnelle

Il s'est ensuite agi de passer à la fabrication. "Nous avons voulu éviter l'écueil du bricolage" soulignent Mme Gilles Camboulive, professeur d'énergétique, et Claude Fabre, professeur de construction.

Il fallait en effet que des professionnels puissent trouver chez leurs fournisseurs habituels les composants nécessaires.

Le chauffe-eau solaire individuel présente la caractéristique d'être déplaçable. Mis à l'extérieur le matin, face au soleil, il fournit une eau à 50° dans le ballon dès midi.

L'économie est évidemment financière (le coût du kit de ce chauffe-eau est d'environ 3816 euros hors taxe) mais aussi écologique.

Ce chauffe-eau et la pompe à chaleur sont à la disposition de tout organisme qui souhaite promouvoir les énergies renouvelables. Ils ont notamment été exposés au salon de l'habitat à Rodez en octobre 2005.

L'étape suivante à Monteil est l'installation grandeur nature, sur un chantier école prévu ce printemps.

Les élèves de Monteil ont fabriqué un chauffe-eau solaire transportable



Palmarès

Prix départemental du Patrimoine

Première catégorie : Restauration du patrimoine

1^{er} Prix :

- 2 500 € à l'association de Sauvegarde de la chapelle des Pénitents pour la restauration de la chapelle des Pénitents à Espalion

2^{ème} Prix Ex æquo :



2 000 € à l'association Notre Dame de Lorette pour la restauration du sanctuaire Notre Dame de Lorette et de l'église Saint Louis à Séverac le Château



2 000 € à l'association "Blanc, Sauvegarde et Réhabilitation" pour la restauration de l'église de Blanc à Peux et Couffouleux

Mention spéciale :

- au Conseil paroissial de Souyri pour la restauration intérieure de l'église de Souyri à Salles la Source



Deuxième catégorie : Rénovation et adaptation du patrimoine

Premier prix :

2 500 € à L'eau et la pierre : Association pour la valorisation

du patrimoine de Vimenet pour la restauration des fortifications du bourg médiéval de Vimenet et de son patrimoine rural

Deuxième prix :

- 2 000 € à M^{me} Anne FORISSIER pour la restauration d'une maison caussenarde à Séverac le Château



Troisième prix :

1 000 € aux "Fours de mon village" pour la restauration de 3 fours communaux à Sainte Eulalie d'Olt

Mention spéciale :

- à M. Olivier DOUZOU pour la rénovation de la Jasse du Puech pour en faire une maison d'habitation à St Beuzely



à la commune d'Espalion pour la sauvegarde du portail du couvent des Ursulines

- à la commune de Cantoin pour la création d'habitations à usage touristique "les Burons de Cantoin"



Prix départemental de l'Environnement

12 candidats ont présenté une réalisation dont 3 ont été primés par le jury

Prix "Biodiversité" :

- 1 500 € à la LPO Grands Causses

Prix "Initiative Entreprise"

- M. Jean-Paul Bouyssou, Directeur de la SATAR

Prix "Energies renouvelables"

- 1 000 € au Lycée Monteil - Rodez (classes de 1^{ère} S - Terminale S - Bac Pro Energétique - BEP TIST) ■

Le bouquet aveyronnais

Le Conseil général encourage le fleurissement du département à travers (notamment) l'organisation de concours départementaux. Collectivités locales et particuliers sont mobilisés.

L'Aveyron le dit avec des fleurs.

Les concours départementaux des "villes et villages fleuris" et des "maisons et fermes fleuries" permettent au Conseil général d'accompagner tous ceux qui contribuent à donner une image toujours plus

agréable de nos territoires.

En 2005, 43 communes et 67 particuliers ont participé. La remise des récompenses, vendredi 3 mars au centre culturel départemental, en présence de nombreux élus

dont le vice-président du Conseil général chargé du développement local, Jean-Claude Luche, a donné l'occasion à Simone Anglade, vice-présidente du Conseil général et présidente du jury, de féliciter les lauréats. ■



Les lauréats et le jury



Simone Anglade (d.), vice-présidente du Conseil général, présidait le jury.

Le palmarès des Villes et villages fleuris

Communes labellisées :

Arviu, Espalion, Grand-Vabre (La Vinzelle), Le Nayrac, Millau, Monbazens, Rodez, Villefranche-de-Rouergue

Communes de moins de 300 habitants :

1^{er} prix ex-æquo Belcastel et La Cresse, 2^e prix ex-æquo Montézic et Saint-Symphorien de Thénières (Saint-Gervais), 3^e prix Soulagès-Bonneval, encouragement Calmels et Le Viala.

Communes de 301 à 500 habitants :

1^{er} prix ex-æquo Campouriez (Banhars) et Saint-

Hippolyte (Pons-Rouens), 2^e prix Sébrazac.

Communes de 501 à 1 000 habitants :

1^{er} prix Rivière-sur-Tarn, 2^e prix ex æquo Coubisou et Rodelle.

Communes de 1 001 à 3 000 habitants :

1^{er} prix ex-æquo Cransac (proposée à la "première fleur" en 2006) et Rignac, 2^e prix Saint-Geniez d'Olt, 3^e prix Naucelle.

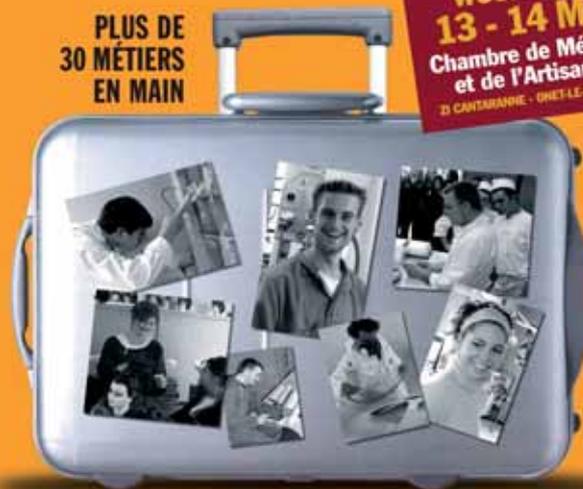
Communes de plus de 3 000 habitants :

2^e prix Saint-Affrique.

Carrefour des métiers mode d'emplois

PLUS DE
30 MÉTIERS
EN MAIN

week-end
13 - 14 MAI
Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
21 CANTARANNE - CHEF-LE-CHÂTEAU



Forum des Collèges

Pour mieux préparer l'avenir

Donner un maximum d'informations aux collégiens du département afin de faciliter leur orientation : c'est l'objectif des forums des collèges qui ont rassemblé cette année plusieurs milliers de jeunes, par grands secteurs, sur les sites de Villefranche-de-Rouergue, Rodez, Espalion et Millau.

Le Conseil général et ses partenaires (Inspection académique, établissements, chambres consulaires, Compagnons du Devoir, fédérations et associations de parents d'élèves, direction diocésaine de l'enseignement catholique, service d'information aux familles, centre

d'information et d'orientation) ont ainsi permis aux collégiens d'échanger avec les professionnels.

Parallèlement à l'aide au fonctionnement, le Conseil général prend en charge les frais de transport des élèves de leur établissement vers les forums. ■

Le Conseil général et ses partenaires permettent aux collégiens d'échanger avec les professionnels.



CANTON DE SALLES-CURAN

Internet haut débit et téléphonie mobile : un accès quasi généralisé

Les zones blanches sur le plateau du Lévézou, c'est désormais de l'histoire ancienne. Sur le canton de Salles-Curan, ce constat vaut autant pour la téléphonie mobile que pour l'Internet haut débit.

Concernant la téléphonie mobile, une avancée décisive a été faite le 28 décembre dernier avec la mise en service du relais de Curan. Un relais de 25 m de haut, parfaitement intégré dans l'environnement et qui, surtout, est accessible aux clients des 3 opérateurs pour l'ensemble des habitants du canton et même au-delà.

En matière d'Internet à haut débit, la signature d'une charte avec France Télécom fait de l'Aveyron un "département innovant". Une expression qui prend tout son sens sur le Lévézou puisque, après Villefranche-de-Panat



Un pylône de téléphonie mobile opérationnel pour l'ensemble des habitants du canton et même au-delà.

et Salles-Curan, c'est la commune de Curan qui, depuis la mi-février, dispose d'un accès haut débit à Internet avec une couverture de plus de 80% de sa population. Sur le canton de Salles-Curan, seule Alrance n'est pas aujourd'hui recevable à la technologie de l'ADSL. Dans le cadre d'un programme départemental dont l'échéance se situe à l'automne 2007, cette commune sera équipée grâce à l'investissement du Conseil général dans la technologie complémentaire satellitaire (Wifi et Wimax). Pour Pierre Raynal, conseiller général de Salles-Curan, "l'accès généralisé à ces nouvelles technologies, ajouté à l'ensemble des travaux routiers, contribuent grandement à l'ouverture du canton sur l'extérieur". ■

CANTON DE LA SALVETAT-PEYRALÈS

Une 4^{ème} génération de commerçants à Lescure-Jaoul

L'histoire a commencé en 1896. Les arrières grands parents de Christiane Délérès, l'actuelle gérante, ouvrent alors une épicerie, qui fait aussi bar tabac, à Lescure-Jaoul. Plus d'un siècle plus tard, l'enseigne demeure. Elle continue à assurer la distribution de la petite alimentation, de carburants

et de produits agricoles et emploie aujourd'hui quatre personnes, dont deux salariés.

Quel est le donc le secret d'une telle longévité ? : "La volonté d'apporter un service de proximité et la capacité de s'être adapté aux évolutions de la société", répond Christiane Délérès.

La pérennité de l'entreprise familiale semble en effet liée à ses diversifications successives : "Nous avons toujours su répondre aux besoins de la clientèle". Si l'activité de l'affaire a longtemps reposé sur l'essor des transports, du bétail mais aussi des éleveurs, elle mise aujourd'hui sur le succès d'une nouvelle génération d'engrais et autres fertilisants pour les sols. Des produits que l'entreprise

commercialise sur l'ouest Aveyron, le Tarn, le Tarn-et-Garonne et le Lot.

L'aventure devrait même passer le cap du départ à la retraite de Christiane Délérès puisque sa fille envisage de reprendre le flambeau : "Ce serait la 5^e génération au service de la commune et du canton".

Pour André At, conseiller général de La Salvetat-Peyralès, "voilà des personnes qui, à l'image des Aveyronnais, ont cru en leur pays, ont su persévérer et su s'adapter pour faire évoluer leur territoire en ayant une vision de l'évolution du monde agricole. Grâce à leur esprit d'entreprise, sont désormais offerts à la population plusieurs services de proximité. C'est un service privé apporté au public en milieu rural". ■



Une famille attachée au service privé apporté au public en milieu rural

CANTON DE SÉVERAC-LE-CHÂTEAU

Mise en place d'une "Charte qualité"



La charte qualité ambitionne de valoriser le patrimoine local et le fleurissement.

Conscients de la position stratégique du canton, porte d'entrée naturelle du département à la croisée des axes autoroutiers A75 et RN88, les acteurs

de la vie commerciale, touristique, hôtelière (traditionnelle et de plein air) se mobilisent afin d'améliorer l'environnement et le patrimoine. Sous l'égide de l'Office de Tourisme cantonal et de la Communauté de communes de Séverac, ils s'engagent à mettre en œuvre une "politique d'accueil intégrée" déclinée en trois phases :

- la création d'une charte "Engagement Qualité" portant sur l'accueil, à l'attention des commerçants et des professionnels du tourisme. Des sessions de formation seront programmées avec l'appui de la CCI de Millau et du Comité Départemental du Tourisme et le soutien financier de l'Association pour le Développement par la Formation des Projets, Acteurs

et Territoires. La charte implique aussi l'amélioration des documents touristiques ;

- l'aménagement des ronds-points et des entrées de villes et villages, avec amélioration du fleurissement ;
- la recherche d'une synergie entre le site historique de Séverac et le patrimoine existant : dolmens, fontaines voûtées, villages fleuris, églises romanes, petit patrimoine... Les circuits historiques seront ainsi valorisés par des panneaux innovants et ludiques. Ce sont donc tous les acteurs publics et privés de la Communauté de communes et des cinq communes qui doivent s'impliquer dans cette démarche pour une qualité de la vie économique, culturelle et sociale. ■

CANTON DE VEZINS-DE-LÉVEZOU

Tout un canton mobilisé pour le Cap Festival

Après cinq ans passés à Caplongue, trois à Comps-Lagranville et trois à Flavin, Cap Festival, cette manifestation musicale et culturelle qui rassemble régulièrement 10 000 personnes au cœur de l'été aveyronnais, posera, les 11, 12 et 13 août prochains, ses valises à Vezins-de-Lévézou.

Et si c'est le hameau de La Clau qui a été choisi pour accueillir la 12^e édition de ce festival plein champ, force est de constater que c'est tout un canton qui, à travers l'investissement d'une quarantaine de bénévoles de quatre bourgs (Saint-Laurent-de-Lévézou, Saint-Léons, Ségur et Vezins-de-Lévézou), se mobilise depuis plusieurs mois déjà : "Outre son itinérance géographique, ce festival se singularise par le

renouvellement permanent de ses équipes", explique David Trémolet, président de l'association "Boulègue en Lévézou", porteuse de Cap Festival.

En structurant ses équipes réparties en vingt-cinq commissions de travail, "Boulègue en Lévézou" a particulièrement bien préparé son affaire. L'association sait qu'elle peut aussi compter sur l'investissement et l'expérience de tous les anciens organisateurs, porteurs de plus de 10 ans de savoir-faire, pour proposer une programmation diversifiée : "Le choix de monter deux chapiteaux permet d'explorer de nouvelles pistes et de proposer des spectacles plus intimistes privilégiant la proximité des artistes choisis en fonction de leurs prestations



Une programmation diversifiée et de qualité proposée aux quelque 10.000 spectateurs attendus.

scéniques", conclut David Trémolet.

Pour Arnaud Viala, conseiller général de Vezins-de-Lévézou, "c'est toute la solidarité d'un canton, d'un territoire, le Lévézou, qui trouve ici un terrain de prédilection pour porter une manifestation conviviale d'envergure départementale. C'est aussi la culture au plus près du milieu rural". ■

EXPRESSION des groupes politiques

Le syndrome des assurances

Décembre 2003 : les rivières aveyronnaises, tout particulièrement, le Tarn puis le Lot sortent de leur lit. Malheureusement un grand nombre d'Aveyronnaises et d'Aveyronnais sont touchés par ces inondations. Les dégâts sont importants. En ce qui concerne le patrimoine du Conseil général, des collèges, des ponts, des routes subissent des dommages considérables.

Avant même de se préoccuper du sort des sinistrés, des voix de l'opposition (toujours les mêmes) entonnent le refrain de l'accusation. Le doigt est automatiquement pointé vers le Conseil général : "il n'est pas assuré ! C'est le contribuable aveyronnais qui va devoir payer"...

La vérité c'est que le Conseil général avait à ce moment là un litige avec son assureur qui tentait de lui imposer une majoration non justifiée de la prime.

La vérité c'est que le Conseil Général était assuré et le Tribunal Administratif vient de lui donner raison.

Mars 2006 : le Tribunal Administratif de Toulouse rend son jugement sur le litige qui oppose le Conseil général de l'Aveyron à sa compagnie d'assurances. "La résiliation du contrat d'assurances imposée en novembre 2003 par la compagnie d'assurance au Conseil général de l'Aveyron est une résiliation abusive. Elle est intervenue aux torts et griefs de la compagnie d'assurance".

Le Conseil général était bien assuré lors des inondations de décembre 2003, c'est le juge qui le dit.

Aujourd'hui on n'entendra pas l'opposition qui n'est jamais friande de bonnes nouvelles.

Il est de notre rôle d'élus en charge de la responsabilité de ce département de rétablir la vérité.

L'opposition véhicule de fausses informations. Sa méthode est simple : médire dans l'unique attention qu'il en reste quelque chose, occuper la scène médiatique à coup de désinformations, faute d'avoir un projet pour l'Aveyron et pour faire oublier ses divisions.

C'est ce que l'on peut appeler le "syndrome des assurances".

Le groupe de la majorité départementale

Les socialistes tirent l'Aveyron vers le haut

Évidemment, les conseillers généraux UDF et UMP peuvent se voiler la face en pensant que les gouvernements de droite agissent pour l'Aveyron.

Pourtant, le bilan des gouvernements Balladur, Juppé, Raffarin et Villepin pour l'Aveyron se résume à de multiples promesses de ré-industrialisation et de désenclavement sans lendemain

A l'inverse, le bilan du gouvernement de Lionel Jospin est impressionnant : 9 100 Aveyronnais bénéficient de la couverture maladie universelle (CMU), 7 950 personnes âgées bénéficient de l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA) et, grâce à Michel Rocard, 3 200 Aveyronnais bénéficient du revenu minimum d'insertion (RMI).

De plus, le gouvernement de Lionel Jospin a mis en place une économie de la croissance en doublant les investissements routiers, en supprimant la part salaire de la taxe professionnelle, en baissant la TVA de 20,6 à 19,6 % et même à 5,5 % pour les travaux de rénovation.

S'agissant des infrastructures routières, il est bon de rappeler que 90 % des travaux sur les RN 88 et 140 sont financés grâce au XII^{ème} contrat de plan Etat - Région signé par Lionel Jospin et Martin Malvy alors que depuis des décennies, la participation du Conseil général est microscopique.

S'agissant du viaduc de Millau, il est bon de rappeler que sa réussite est à mettre à l'actif de son vrai décideur, Lionel Jospin, et non pas du Conseil Général qui cherche en permanence à effacer son action.

Lors de l'été 2003, Alain Fauconnier (PS), Président de la commission agricole du Conseil Régional, a fait débloquer dix fois plus d'aides financières pour les agriculteurs aveyronnais victimes de la sécheresse que le Conseil général de l'Aveyron, pourtant habitué aux beaux discours sur l'agriculture.

Ajoutons enfin que la construction du nouvel hôpital de Rodez est à mettre aussi à l'actif de Lionel Jospin.

Si le nom du Président du Conseil Général apparaît bien des dizaines de fois dans toutes les publications du Conseil général, ce sont bien les socialistes aux responsabilités qui tirent l'Aveyron et les Aveyronnais vers le haut.

Christian Teyssède

Conseiller Général de Rodez Nord
Président du groupe des élus socialistes et républicains

Vu d'ailleurs...



> Dans le Parisien Dimanche

Najac, un paradis pour des vacances en famille

Quand l'hiver traîne en longueur et que le printemps se fait encore attendre, quelle destination privilégier pour un week-end ou une semaine de vacances ?

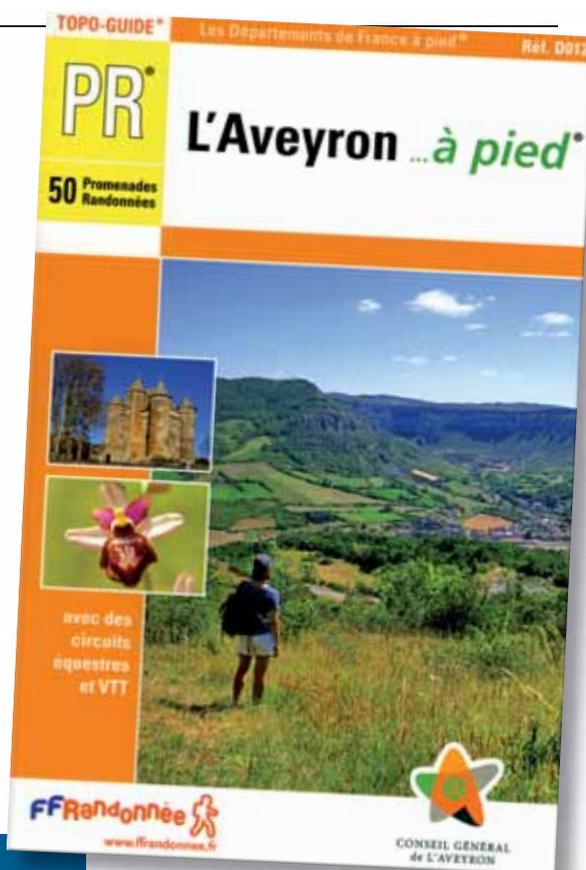
À cette question, que de nombreux Français ne manqueront pas de se poser dès les prochaines vacances de Pâques, le Parisien Dimanche, dans son édition du 5 mars, apporte des réponses. Et parmi les destinations suggérées, figure en bonne place "le village vacances de Najac". "Je l'ai découvert avec mon épouse et il est tellement bien équipé que l'an passé j'y ai emmené mes petits enfants. Cette année, ce sont eux qui ont voulu revenir", témoigne ainsi un jeune retraité de l'Essonne.

Découverte du patrimoine naturel

Randonnée Pédestre

Le retour des beaux jours doit inciter à la pratique de la randonnée pédestre. A grands coups de slogans ("Un jour de sentier, sept jours de santé", "Pas de randos sans topos", "A chaque dimanche sa rando"), le comité départemental invite tous les Aveyronnais à concilier l'utile et l'agréable : à savoir découvrir le remarquable patrimoine naturel du département à travers les 780 km de chemins Grande randonnée (GR) tout en entretenant leur capital santé.

- ▀ **Les prochains grands rendez-vous :** 18^e Rando Occitane, le 21 mai à Saint-Geniez d'Olt (20 et 26 km, départ à 8 h de la salle des fêtes) ; Fête de la randonnée, le 18 juin à Saint-Amans-des-Cots (15 et 20 km, départ à 8 h 30 de la salle des fêtes).
- ▀ **Points de vente des topos guides :** Comité départemental de randonnée, rue Aristide-Briand, 12 000 Rodez (tél. : 05 65 75 54 61) ; Comité départemental du tourisme à Rodez ; Offices de tourisme et syndicats d'initiative ; maisons de presse et librairies...



Avec l'UFOLEP, le 25 avril à Sainte-Radegonde

Le Raid aventures jeunes

Une soixantaine d'adolescents (10 - 17 ans) est attendue le mardi 25 avril à Sainte-Radegonde pour la 7^e édition du Raid aventure jeunes proposée par le club ado de Rodez et l'Ufolep.

Pour prendre le départ d'une épreuve disputée en équipes de cinq et pour s'adonner aux plaisirs des quilles, de la course en caisse

de savon, de la descente en rappel du clocher, du freesbee ou encore du basket, une seule condition : appartenir à une association généraliste. Un questionnaire sur l'histoire et l'économie locale conclura cette journée.

➤ Renseignements auprès de Jean-Michel Seber au 05 65 77 36 05.



De Castelnau-de-Mandailles à Espalion

Le raid des lycées



En partenariat avec le Conseil général, l'UNSS organise le Raid des lycées dont la version 2006 se disputera le mercredi 10 mai. Une soixantaine d'équipes de quatre lycéens se retrouveront au départ de Castelnau-de-Mandailles. Objectif : rallier Espalion avec, au programme, course d'orientation, VTT, bike-and-run, tira à l'arc, descente du Lot en canoë et traversée d'un pont de singe.

Le 17 mai à Rodez et Onet-le-Château

Les Jeux de l'Aveyron

A l'initiative de l'UNSS et en partenariat avec le Conseil général, les Jeux de l'Aveyron sont organisés chaque année en alternant sports collectifs et sports individuels. Le 17 mai prochain, place aux sports individuels. Athlétisme, natation, gymnastique, tir à l'arc et bad-ten rythmeront une journée à laquelle participeront 1 200 à 1 300 collégiens du département.

> Renseignements et inscriptions
au 05 65 73 75 48

Du 24 au 29 avril à Brommat

L'Orchestre départemental d'harmonie des jeunes

Former à la pratique orchestrale avec des instruments à vent et à percussions, tel est l'objectif du stage annuel de l'Orchestre départemental d'harmonie des jeunes. En partenariat avec la Mission départementale de la culture, l'édition 2006 se déroulera du 24 au 29 avril au centre Azureva de Brommat. Il accueillera des adolescents de 11 à 16 ans jouant d'un instrument depuis au moins deux ans.

> Renseignements au 05 65 45 57 89

Le 7 mai à Micropolis

4^{ème} Festival des Saints de Glace



Sur le thème du vent, la 4^{ème} édition du festival des Saints de glace se tiendra le dimanche 7 mai à Micropolis.

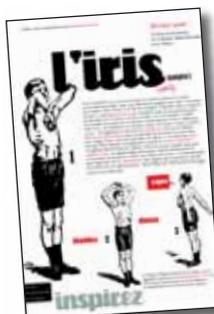
Organisée en partenariat avec l'Office de tourisme de Pareloup-Lévézou, cette jour-

née proposera, de 11 h à 17 h, diverses animations et autres spectacles, tous gratuits, ainsi qu'un marché d'artisans et de producteurs du Lévézou.

> Programme détaillé au 05 65 46 89 90.

Mission départementale de la Culture

L'Iris, la lettre d'information



La Mission départementale de la culture (MDC), organisme associé au Conseil général qui favorise la promotion et la coordination des manifestations et

d'événements culturels, a désormais sa lettre d'information. L'Iris, c'est son nom, paraîtra trois fois par an et ambitionne de décrypter l'action et le rôle de la Mission. Le 1^{er} numéro est sorti en février.

> Renseignements auprès de la MDC,
au 05 65 73 80 50.

Retrouvez toute l'actualité
du département sur le :
www.cg12.fr

N° I.S.S.N.1156-5527

Édité par le Conseil Général, Service Communication

Directeur de publication : R. Bécouze

Maquette : ARC EN CIEL

Rédaction : Cyrille Costes - Catherine Samson

Crédits photos : Conseil Général de l'Aveyron
Gilles Tordjeman - Christian Bousquet

Impression : Burlat Impression - Rodez

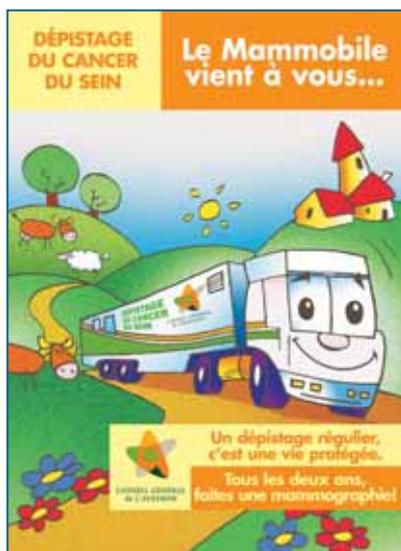
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2001

Diffusion : 127 000 ex.

Conseil général de l'Aveyron

Hôtel du Département
BP 724 - 12007 RODEZ Cedex

Tél. : 05 65 75 80 70 - Internet : www.cg12.fr



Le Mammobile sera dans le canton

> de Réquista

• à Durenque du 6 au 7 avril

• à Réquista :

> du 11 au 25 avril

> du 9 au 11 mai

> de La Salvetat-Peyralès
du 16 au 22 Mai

pour prendre rendez-vous :
05 65 73 30 35 (service mammobile)